

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 11 MARS 2025



L'an deux mille vingt-cinq, le mardi onze mars, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal à Semoy, sous la présidence de M. Laurent BAUDE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de la convocation du Conseil Municipal : 05/03/2025

Présents :

Laurent BAUDE – Patricia BLANC – Jean-Louis FERRIER – Hervé LETOURNEAU – Armandine LOUIS – Philippe RINGUET – Jean-Paul LEGAL – Olivier MORAND – Francis RODRIGUES – Stéphanie DARDEAU – Linda LOISEL – Christelle LEGENDRE – Christophe SARRE – Martine AIME – Benoît JOUANNETAUD – Jean-Luc INDIENNA

Absents excusés : Chahrazede BENKOU NAVARRO - Elisabeth GUEYTE – Nathalie RODRIGUES – Rabah LOUCIF - Sana CHELDA-CHENET – Hugo LEMAITRE - Robert FENNINGER

Pouvoirs :

Mme BENKOU-NAVARRO a donné pouvoir à M. BAUDE

M. LOUCIF a donné pouvoir à M. LETOURNEAU

Mme GUEYTE a donné pouvoir à M. FERRIER

Mme RODRIGUES a donné pouvoir à M. RODRIGUES

Mme CHENET-CHELDA a donné pouvoir à Mme BLANC

M FENNINGER a donné pouvoir à M. JOUANNETAUD

Secrétaire de séance : M. Jean-Luc INDIENNA

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	16
Pouvoirs :	6

Ont voté :	
Pour	22
Contre	
Abstention	

18/25 - BUDGET COMMUNAL – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les propositions budgétaires pour l'exercice 2025. Comme le prévoit la loi, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le niveau de vote du budget. Il lui est proposé de voter le budget par nature au niveau :

Du chapitre pour la section de fonctionnement,
De l'opération pour la section d'investissement.

Ceci étant exposé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'ADOPTER le Budget Primitif 2025, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau de l'opération pour la section d'investissement, budget résumé comme suit :**

Section de fonctionnement, équilibrée en dépenses et recettes à la somme de :
6 088 680,00 €

Section d'investissement, équilibrée en dépenses et recettes à la somme de :
3 706 190,20 €

Détail des votes :

Vote par chapitre : Section de fonctionnement recettes et dépenses : Pour à l'unanimité

Section d'investissement recettes : Pour à l'unanimité

Vote par opération : Section d'investissement dépenses :

OPE 110 : 4 abstentions (Mme Aimé, M. Jouannetaud, M. Indienne, M. Fenninger)

OPE 471 : M. Sarre, Mme Louis, M. Letourneau et Mme Gueyte se retirent du vote car ils/elles sont concerné(e)s directement par ce sujet.

OPE 659 : Mme Aimé se retire du vote car elle est directement concernée par ce sujet. 3 abstentions (M. Jouannetaud, M. Indienne, M. Fenninger)

Votes pour à l'unanimité : OPE 111 – 120 – 123 – 124 – 125- 151 - 240 – 250- 252 – 253 – 310 – 321 – 322 – 335 – 340 – 400 – 460 – 470 – 471 – 500 – 600 – 629 – 650 – 655 - 810 -815 - 819 – 820 – 821 – 822 -903 – 906 – 101

Fait à Semoy, le 11 mars 2025

Le président de séance,

Laurent BAUDE

Maire



Le secrétaire de séance,

Jean-Luc INDIENNA

Conseiller municipal



Transmission au contrôle de légalité le : 19/03/2025

Publication numérique le : 19/03/2025

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voies de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de réception par le représentant de l'État dans le département pour contrôle de légalité
- date de publication et/ou de notification

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE SEMOY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21450308800012

POSTE COMPTABLE : SGC ORLEANS METROPOLE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	9

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	10
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	106
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	109
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	112
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	117

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	120
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	124
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	126

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
Reçu en préfecture le 19/03/2025
Publié le
ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	128
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	130
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	132
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	133
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	134
B7.3 - Etat des emprunts garantis	135
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	140
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	141
B7.9 - Autres engagements reçus	142
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	143
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	147
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	148
B11.2 - Liste des établissements publics créés	149
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	150
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	151
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	152
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	153
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	155

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	3 292

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 484,15

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 524,79
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 607,41
3 Dépenses d'équipement brut / population	1 009,89
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	13,67
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	64,76 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98,00 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	62,83 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	5,14 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération du 10/03/2023 00:00:00 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	6 583 583,72	8 141 031,90	808 057,71	A1	2 365 505,89	
Investissement	1 672 473,54	2 301 136,55	(3)	A2	797 932,62	
Fonctionnement	4 911 110,18	5 839 895,35	(4)	A3	1 567 573,27	

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses	Recettes		Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II	1 807 600,29	III + IV	799 183,20	B1	-1 008 417,09
Investissement	I	1 807 600,29	III	799 183,20	B2	-1 008 417,09
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 357 088,80
Investissement	A2 + B2	-210 484,47
Fonctionnement	A3 + B3	1 567 573,27

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 807 600,29
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
111	Opération d'équipement n° 111	26 550,62
120	Opération d'équipement n° 120	5 175,42
123	Opération d'équipement n° 123	52 476,94
250	Opération d'équipement n° 250	1 632,92
253	Opération d'équipement n° 253	1 542 026,06
310	Opération d'équipement n° 310	75,35
321	Opération d'équipement n° 321	450,00
400	Opération d'équipement n° 400	4 889,27
470	Opération d'équipement n° 470	1 339,81
500	Opération d'équipement n° 500	42 650,00
600	Opération d'équipement n° 600	20 136,00
650	Opération d'équipement n° 650	17 017,18
810	Opération d'équipement n° 810	93 180,72
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.



(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 799 183,20
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	799 183,20
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 898 589,91	2 109 074,38
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 807 600,29	799 183,20
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 797 932,62
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 706 190,20	3 706 190,20
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	6 088 680,00	5 371 106,73
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 717 573,27
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		6 088 680,00	6 088 680,00
TOTAL DU BUDGET (4)		9 794 870,20	9 794 870,20

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2025-01	Extension et réhabilitation ecole Champ Luneau	335	5 000 000,00
TOTAL			5 000 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		5 000 000,00
----------------------	--	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
PRESENTATION DES AE VOTEES	

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	50 970,90	17 017,18	68 190,00	68 190,00	85 207,18
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	105 837,00	6 327,00	129 510,00	129 510,00	135 837,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	978 891,74	250 888,05	893 695,00	893 695,00	1 144 583,05
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 983 805,36	1 533 368,06	561 384,91	561 384,91	2 094 752,97
Total des dépenses d'équipement		4 119 505,00	1 807 600,29	1 652 779,91	1 652 779,91	3 460 380,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	165 200,00	0,00	166 200,00	166 200,00	166 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des dépenses financières		165 200,00	0,00	166 300,00	166 300,00	166 300,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 284 705,00	1 807 600,29	1 819 079,91	1 819 079,91	3 626 680,20

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	80 810,00		79 510,00	79 510,00	79 510,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		80 810,00		79 510,00	79 510,00	79 510,00

TOTAL	4 365 515,00	1 807 600,29	1 898 589,91	1 898 589,91	3 706 190,20
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 706 190,20
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 008 777,20	799 183,20	0,00	0,00	799 183,20
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	950 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 958 777,20	799 183,20	0,00	0,00	799 183,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	147 098,19	0,00	190 004,38	190 004,38	190 004,38
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	760 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		907 098,19	0,00	1 040 004,38	1 040 004,38	1 040 004,38
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 865 875,39	799 183,20	1 040 004,38	1 040 004,38	1 839 187,58

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 088 370,00		819 070,00	819 070,00	819 070,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	242 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 330 370,00		1 069 070,00	1 069 070,00	1 069 070,00

TOTAL	4 196 245,39	799 183,20	2 109 074,38	2 109 074,38	2 908 257,58
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	797 932,62
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 706 190,20
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	989 560,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
Reçu en préfecture le 19/03/2025
Publié le 
ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF

- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 319 015,00	0,00	1 372 715,00	1 372 715,00	1 372 715,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 984 465,00	0,00	3 250 600,00	3 250 600,00	3 250 600,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	273 130,00	0,00	283 295,00	283 295,00	283 295,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 606 610,00	0,00	4 931 610,00	4 931 610,00	4 931 610,00
66	Charges financières	77 000,00	0,00	76 500,00	76 500,00	76 500,00
67	Charges spécifiques (3)	24 700,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		500,00	500,00	500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 708 310,00	0,00	5 019 610,00	5 019 610,00	5 019 610,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 088 370,00		819 070,00	819 070,00	819 070,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	242 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 330 370,00		1 069 070,00	1 069 070,00	1 069 070,00

TOTAL	6 038 680,00	0,00	6 088 680,00	6 088 680,00	6 088 680,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIcipe	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 088 680,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	8 001,90	0,00	8 006,73	8 006,73	8 006,73
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	392 140,00	0,00	450 100,00	450 100,00	450 100,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 163 180,00	0,00	1 143 270,00	1 143 270,00	1 143 270,00
731	Fiscalité locale	2 609 400,00	0,00	2 649 000,00	2 649 000,00	2 649 000,00
74	Dotations et participations (3)	837 860,00	0,00	954 620,00	954 620,00	954 620,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	308 500,00	0,00	86 600,00	86 600,00	86 600,00
Total des recettes de gestion courante		5 319 081,90	0,00	5 291 596,73	5 291 596,73	5 291 596,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 319 081,90	0,00	5 291 596,73	5 291 596,73	5 291 596,73

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	80 810,00		79 510,00	79 510,00	79 510,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		80 810,00		79 510,00	79 510,00	79 510,00

TOTAL	5 399 891,90	0,00	5 371 106,73	5 371 106,73	5 371 106,73
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	717 573,27
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 088 680,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	989 560,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	166 200,00	0,00	166 200,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	3 380 870,20		3 380 870,20
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	79 510,00	0,00	79 510,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	100,00	0,00	100,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		79 510,00	79 510,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	3 626 680,20	79 510,00	3 706 190,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 706 190,20
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 372 715,00		1 372 715,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 250 600,00		3 250 600,00
014 Atténuations de produits	25 000,00		25 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	283 295,00	0,00	283 295,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	76 500,00	0,00	76 500,00
67 Charges spécifiques (9)	11 000,00	0,00	11 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	500,00	250 000,00	250 500,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		819 070,00	819 070,00
Dépenses de fonctionnement – Total	5 019 610,00	1 069 070,00	6 088 680,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 088 680,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	190 004,38	0,00	190 004,38
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	799 183,20	0,00	799 183,20
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		250 000,00	250 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		819 070,00	819 070,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		989 187,58	1 069 070,00	2 058 257,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

797 932,62

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

850 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 706 190,20

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	8 006,73		8 006,73
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	450 100,00		450 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 143 270,00		1 143 270,00
731	Fiscalité locale	2 649 000,00		2 649 000,00
74	Dotations et participations (8)	954 620,00		954 620,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	86 600,00	0,00	86 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	79 510,00	79 510,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 291 596,73	79 510,00	5 371 106,73

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
 Reçu en préfecture le 19/03/2025
 Publié le 19/03/2025
 ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF



FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			717 573,27
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			6 088 680,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 365 515,00	1 807 600,29	5 000 000,00	1 898 589,91	1 898 589,91	400 000,00	1 498 589,91	3 706 190,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	79 510,00	0,00	0,00	79 510,00	79 510,00	0,00	79 510,00	79 510,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	4 039 995,00	1 807 600,29	5 000 000,00	1 573 269,91	1 573 269,91	400 000,00	1 173 269,91	3 380 870,20
Total des dépenses d'équipement		4 119 505,00	1 807 600,29	5 000 000,00	1 652 779,91	1 652 779,91	400 000,00	1 252 779,91	3 460 380,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	165 200,00	0,00		166 200,00	166 200,00		166 200,00	166 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		165 200,00	0,00	0,00	166 300,00	166 300,00	0,00	166 300,00	166 300,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 284 705,00	1 807 600,29	5 000 000,00	1 819 079,91	1 819 079,91	400 000,00	1 419 079,91	3 626 680,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	80 810,00			79 510,00	79 510,00		79 510,00	79 510,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		80 810,00			79 510,00	79 510,00		79 510,00	79 510,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
 Reçu en préfecture le 19/03/2025
 Publié le 19/03/2025
 ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								3 706 190,20

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 436 245,39	799 183,20	1 259 074,38	1 259 074,38	2 058 257,58
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 008 777,20	799 183,20	0,00	0,00	799 183,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	950 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 958 777,20	799 183,20	0,00	0,00	799 183,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	147 098,19	0,00	190 004,38	190 004,38	190 004,38
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		147 098,19	0,00	190 004,38	190 004,38	190 004,38
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 105 875,39	799 183,20	190 004,38	190 004,38	989 187,58
021	Virement de la section de fonctionnement	1 088 370,00		819 070,00	819 070,00	819 070,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	242 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 330 370,00		1 069 070,00	1 069 070,00	1 069 070,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

797 932,62

Affectation au compte 1068 (8)

850 000,00

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
 Reçu en préfecture le 19/03/2025
 Publiée le
 ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF

TOTAL
 (RAR N-1 + Vote)



Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					3 706 190,20

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 365 515,00	1 807 600,29	5 000 000,00	1 898 589,91	1 898 589,91	400 000,00	1 498 589,91	3 706 190,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	79 510,00	0,00	0,00	79 510,00	79 510,00	0,00	79 510,00	79 510,00
2046	Attributions compensation investissement	79 510,00	0,00		79 510,00	79 510,00	0,00	79 510,00	79 510,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	4 039 995,00	1 807 600,29	5 000 000,00	1 573 269,91	1 573 269,91	400 000,00	1 173 269,91	3 380 870,20
Total des dépenses d'équipement		4 119 505,00	1 807 600,29	5 000 000,00	1 652 779,91	1 652 779,91	400 000,00	1 252 779,91	3 460 380,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	165 200,00	0,00		166 200,00	166 200,00		166 200,00	166 200,00
1641	Emprunts en euros	165 000,00	0,00		166 000,00	166 000,00		166 000,00	166 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		165 200,00	0,00	0,00	166 300,00	166 300,00	0,00	166 300,00	166 300,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 284 705,00	1 807 600,29	5 000 000,00	1 819 079,91	1 819 079,91	400 000,00	1 419 079,91	3 626 680,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	80 810,00			79 510,00	79 510,00		79 510,00	79 510,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	80 810,00			79 510,00	79 510,00		79 510,00	79 510,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 300,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139146	Attributions compensation investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	79 510,00			79 510,00	79 510,00		79 510,00	79 510,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		80 810,00			79 510,00	79 510,00		79 510,00	79 510,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
101	SECURITE		265 271,69	0,00	8 400,00	8 400,00	0,00	8 400,00
103	SECURITE INCENDIE		1 318,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
110	BUDGET PARTICIPATIF VILLE EN TRANSITION		142 330,43	0,00	36 750,00	36 750,00	0,00	36 750,00
111	MAIRIE		886 136,88	26 550,62	76 155,00	76 155,00	0,00	76 155,00
112	EXTENSION MAIRIE		1 780 379,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
113	C.M.E. Acquisition matériel		10 571,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
115	QUARTIER DU PRIEURE		7 628,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
116	ENTREE SUD COMMUNE		4 760,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
118	AMENAGEMENT HUCHETTERIE-BAILLY		10 358,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
120	CENTRE CULTUREL HAUTES BORDES		383 477,36	5 175,42	49 265,00	49 265,00	0,00	49 265,00
121	PARKING DU CENTRE CULTUREL		189 553,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
122	ETANG DE LA BEULIE		29 555,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123	BATIMENTS COMMUNAUX		1 495 017,46	52 476,94	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
124	ECLAIRAGE PUBLIC		211 868,43	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00
125	ENERGIES RENOUVELABLES		0,00	0,00	61 760,00	61 760,00	0,00	61 760,00
130	EGLISE		107 508,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
150	LOCAL JEAN JAURES 24 AV.GALLOUE		7 476,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
151	ECOLE MUSIQUE (115 Rue BOURG)		39 820,18	0,00	11 600,00	11 600,00	0,00	11 600,00
162	ILLUMINATIONS DE FIN d'ANNEE		5 391,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
210	ECOLE DE MUSIQUE		5 555,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
240	BIBLIOTHEQUE GEORGE SAND		195 372,43	0,00	10 520,00	10 520,00	0,00	10 520,00
241	EXTENSION DE LA BIBLIO. G. SAND		1 196 618,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
250	CENTRE DE LOISIRS F.DOLTO		1 398 319,63	1 632,92	59 095,00	59 095,00	0,00	59 095,00
252	Maison petite enfance B DESPRES		0,00	0,00	51 700,00	51 700,00	0,00	51 700,00
253	HALTE GARDERIE Les Petits Princes		1 025 707,90	1 542 026,06	26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00
260	MAISON de SANTE		17 218,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
310	ECOLE MATERNELLE		431 153,33	75,35	9 480,00	9 480,00	0,00	9 480,00
321	ECOLE ELEMENTAIRE DU BOURG		197 520,87	450,00	68 910,00	68 910,00	0,00	68 910,00
322	ECOLE ELEMENTAIRE CH. LUNEAU		286 904,52	0,00	38 440,00	38 440,00	0,00	38 440,00
325	LOCAL 135 CHAMP LUNEAU		44 180,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
330	Parking du Ch Luneau		59 795,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
335	CHAMP LUNEAU	2025-01	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	0,00
340	RESTAURANT MUNICIPAL		1 337 441,17	0,00	16 480,00	16 480,00	0,00	16 480,00
400	ATELIERS MUNICIPAUX		1 003 985,75	4 889,27	36 500,00	36 500,00	0,00	36 500,00
460	CIMETIERES		105 253,48	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
461	ANCIEN CIMETIERE		3 303,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
470	ESPACES VERTS		414 131,56	1 339,81	42 935,00	42 935,00	0,00	42 935,00
471	JARDINS FAMILIAUX		58 330,76	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
500	VOIRIE COMMUNALE		838 856,13	42 650,00	110 650,00	110 650,00	0,00	110 650,00
515	BORDURES TROTTOIRS BIGNON		84 734,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
534	VOIRIE RUE DES TARETES		1 917,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
535	ROUTE DE ST JEAN DE BRAYE		954 609,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
536	ACCESSIBILITE VOIRIE - BATIMENTS		121 924,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	SLOW		
						Credits gérés dans le cadre d'une AP	Credits gérés hors AP	
600	RESERVE FONCIERE COMMUNALE		1 588 403,92	20 136,00	190 510,00	190 510,00	0,00	190 510,00
627	PARC DE LA VALINIERE		33 721,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
629	ESPACES EXTERIEURS VALINIERE		4 769 246,65	0,00	5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00
647	ESTRADE		434,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
650	CENTRE BOURG		97 113,63	17 017,18	124 209,91	124 209,91	0,00	124 209,91
652	CLOS DES LAMPES		948,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	MAISON DES ASSOCIATIONS		26 577,48	0,00	10 550,00	10 550,00	0,00	10 550,00
656	ESPACE SUD CENTRE BOURG		142 975,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	BERGERE/ROCQUEM/C.LUNEAU		29 786,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	ZAC Eco Quartier Champ Prieur		76 494,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
659	ZAC Rocquemolle		0,00	0,00	35 110,00	35 110,00	0,00	35 110,00
671	ZAC des chateliers		5 572,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
700	LA BISTROTT		38 798,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
720	AIRE DE JEUX SQUARE AMELIE		9 762,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
730	BATIMENTS ACCES SECURITE		19 264,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
810	GYMNASE DE LA VALINIERE		349 814,45	93 180,72	24 550,00	24 550,00	0,00	24 550,00
812	AGRES PARC DE LA VALINIERE		1 106,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
815	COMPLEXE SPORTIF		249 710,35	0,00	9 150,00	9 150,00	0,00	9 150,00
819	JEUX PLEIN AIR		25 111,99	0,00	5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00
820	TERRAIN DE FOOTBALL		309 629,32	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00
821	NOUVEAU LOCAL FOOTBALL		82 899,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
822	ANCIENS VESTIAIRES FOOT		4 357,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
830	TENNIS DE PLEIN-AIR		5 985,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
840	EXTENSION DU GYMNASSE - DOJO		27 713,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
901	R GOURDONNERIE		3 860,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	RUES MONNERIE ET ALISIER		250 364,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
903	MAISON FORESTIERE DE I'HERVELINE		82 594,55	0,00	150,00	150,00	0,00	150,00
904	MAISON D'ACCUEIL FAMILIALE		2 011,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	STRUCTURE MULTI ACCUEIL		7 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	MAISON, 60 RUE DU BOURG		397 714,58	0,00	4 900,00	4 900,00	0,00	4 900,00
TOTAL			24 000 885,75	1 807 600,29	1 573 269,91	1 573 269,91	400 000,00	1 173 269,91

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 335
LIBELLE : CHAMP LUNEAU
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2025-01

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	400 000,00	b 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	11 660,00	11 660,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	1 660,00	1 660,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	17 535,00	17 535,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	17 535,00	17 535,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	370 805,00	370 805,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	370 805,00	370 805,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-400 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : SECURITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		265 271,69	a 0,00	8 400,00	b 8 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 850,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	23 850,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 206,58	0,00	8 400,00	8 400,00
21351	Bâtiments publics	2 995,20	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	162,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	9 678,77	0,00	2 500,00	2 500,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	9 730,66	0,00	2 500,00	2 500,00
2181	Install. générales, agencements	5 500,80	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 020,60	0,00	700,00	700,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 732,09	0,00	700,00	700,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	69 386,46	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	141 215,11	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	36 417,25	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	104 797,86	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-8 400,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103
LIBELLE : SECURITE INCENDIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 318,59	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 318,59	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 318,59	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110
LIBELLE : BUDGET PARTICIPATIF VILLE EN TRANSITION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		142 330,43	a	36 750,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	142 330,43	0,00	36 750,00	36 750,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	552,60	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	57 165,66	0,00	36 750,00	36 750,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 147,25	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	69 464,92	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-36 750,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 111
LIBELLE : MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		886 136,88	a 26 550,62	76 155,00	b 76 155,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	132 612,29	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	15 814,96	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 000,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	755,63	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	113 041,70	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	639 048,47	26 550,62	76 155,00	76 155,00
21351	Bâtiments publics	66 057,99	0,00	13 050,00	13 050,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	3 700,00	3 700,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	14 433,48	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00	7 300,00	7 300,00
2181	Install. générales, agencements	36 246,94	0,00	22 000,00	22 000,00
21828	Autres matériels de transport	95 714,83	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	196 105,21	1 569,38	8 125,00	8 125,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	43 624,08	0,00	2 030,00	2 030,00
2185	Matériel de téléphonie	392,40	24 981,24	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	186 473,54	0,00	13 950,00	13 950,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	114 476,12	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	38 229,90	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	76 246,22	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		87,60	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	87,60	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	87,60	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-102 705,62**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.



(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112
LIBELLE : EXTENSION MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 780 379,41	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 487,23	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 627,98	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	50 156,65	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 239,98	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 462,62	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 712 892,18	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 698 244,22	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	14 647,96	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 113
LIBELLE : C.M.E. Acquisition matériel
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		10 571,81	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 571,81	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 571,81	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 115
LIBELLE : QUARTIER DU PRIEURE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 628,41	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 822,15	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 822,15	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 806,26	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 806,26	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 116
LIBELLE : ENTREE SUD COMMUNE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 760,08	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 760,08	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 760,08	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 118
LIBELLE : AMENAGEMENT HUCHETTERIE-BAILLY
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		10 358,33	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 116,92	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	2 116,92	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 076,41	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	6 076,41	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 165,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 165,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 120
LIBELLE : CENTRE CULTUREL HAUTES BORDES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		383 477,36	a 5 175,42	49 265,00	b 49 265,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	392,04	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	392,04	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	251 863,80	5 175,42	49 265,00	49 265,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	270,36	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	84 663,35	0,00	19 000,00	19 000,00
21538	Autres réseaux	1 539,71	0,00	5 300,00	5 300,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	2 730,00	0,00	3 910,00	3 910,00
2181	Install. générales, agencements	32 114,88	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	12 230,55	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	43 925,01	4 408,92	12 555,00	12 555,00
2188	Autres immobilisations corporelles	74 389,94	766,50	8 500,00	8 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	131 221,52	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	90 411,87	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	40 809,65	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-54 440,42

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 121
LIBELLE : PARKING DU CENTRE CULTUREL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		189 553,72	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	950,82	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	950,82	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	103 713,69	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	103 713,69	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	84 889,21	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	81 124,68	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 764,53	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 122
LIBELLE : ETANG DE LA BEULIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		29 555,54	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	411,41	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	411,41	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	29 144,13	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 750,80	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	26 393,33	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		7 026,50	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	7 026,50	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	7 026,50	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 123
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 495 017,46	a 52 476,94	30 000,00	b 30 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	49 679,71	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	49 355,71	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	324,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	322 132,25	52 476,94	30 000,00	30 000,00
21351	Bâtiments publics	165 098,58	51 042,94	15 000,00	15 000,00
2151	Réseaux de voirie	5 065,20	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 956,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	2 261,28	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 304,23	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	12 623,55	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	7 967,30	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	719,70	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	125 136,41	1 434,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 123 205,50	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 093 149,71	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	30 055,79	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		136 248,00	c 43 563,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	136 248,00	43 563,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	136 248,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	43 563,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-38 913,94**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 124
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		211 868,43	a	7 500,00	b	7 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 175,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 175,99	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	147 978,17	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
2152	Installations de voirie	8 825,76	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
21538	Autres réseaux	138 733,25	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	419,16	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	53 714,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 204,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	52 509,54	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 400,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-7 500,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 125
LIBELLE : ENERGIES RENOUVELABLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	61 760,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	61 760,00	61 760,00
2313	Constructions	0,00	0,00	61 760,00	61 760,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-61 760,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 130
LIBELLE : EGLISE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		107 508,52	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	108,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 999,48	0,00	0,00	0,00
21612	Dépenses ultérieures immobilisées	4 999,48	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	102 401,04	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 520,00	0,00	0,00	0,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	96 881,04	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 150
LIBELLE : LOCAL JEAN JAURES 24 AV.GALLOUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 476,10	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	7 476,10	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 476,10	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

Publié le



SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 151
LIBELLE : ECOLE MUSIQUE (115 Rue BOURG)
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		39 820,18	a	11 600,00	b	11 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	252,00	0,00	0,00		0,00
2051	Concessions, droits similaires	252,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	36 858,04	0,00	11 600,00		11 600,00
21351	Bâtiments publics	2 234,76	0,00	11 600,00		11 600,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 043,76	0,00	0,00		0,00
21838	Autre matériel informatique	3 581,30	0,00	0,00		0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	849,84	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	29 148,38	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	2 710,14	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	2 710,14	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-11 600,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 162
LIBELLE : ILLUMINATIONS DE FIN d'ANNEE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 391,23	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 391,23	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 391,23	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 210
LIBELLE : ECOLE DE MUSIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 555,01	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 555,01	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 555,01	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 240
LIBELLE : BIBLIOTHEQUE GEORGE SAND
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		195 372,43	a	10 520,00	b	10 520,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 474,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 474,15	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	153 121,73	0,00	10 520,00	10 520,00	10 520,00
21351	Bâtiments publics	35 109,85	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 227,82	0,00	0,00	0,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	13 175,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	13 233,72	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	21 061,62	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	51 875,62	0,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 437,64	0,00	2 420,00	2 420,00	2 420,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	40 776,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	40 776,55	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-10 520,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 241
LIBELLE : EXTENSION DE LA BIBLIO. G. SAND
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 196 618,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 647,73	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	622,27	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	3 025,46	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	61 376,46	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	9 671,46	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	43 207,22	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 497,78	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 131 593,81	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 130 235,96	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 357,85	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		308 612,30	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	308 612,30	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 890,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	167 753,50	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	135 968,80	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 250
LIBELLE : CENTRE DE LOISIRS F.DOLTO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 398 319,63	a 1 632,92	59 095,00	b 59 095,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 623,01	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 052,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 571,01	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	173 981,26	1 632,92	59 095,00	59 095,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	997,59	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 221,48	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	43 325,54	1 632,92	44 650,00	44 650,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	38 433,86	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	15 206,19	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	1 775,00	1 775,00
21838	Autre matériel informatique	11 019,04	0,00	3 330,00	3 330,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 570,48	0,00	5 200,00	5 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	43 207,08	0,00	4 140,00	4 140,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 220 715,36	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	56 688,24	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 156 626,10	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 265,43	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	5 135,59	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		283 744,64	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	281 345,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	552,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	280 793,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	2 399,64	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 399,64	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-60 727,92

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.



(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 252
LIBELLE : Maison petite enfance B DESPRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	51 700,00	b 51 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	49 150,00	49 150,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	3 650,00	3 650,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	18 500,00	18 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	2 550,00	2 550,00
2313	Constructions	0,00	0,00	2 550,00	2 550,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-51 700,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 253
LIBELLE : HALTE GARDERIE Les Petits Princes
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 025 707,90	a 1 542 026,06	26 000,00	b 26 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 711,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 390,50	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 320,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 000,50	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 937,75	8 658,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 812,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	4 362,71	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	10 129,70	8 007,60	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	650,40	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	3 047,68	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 477,72	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 107,94	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	961 059,15	1 533 368,06	26 000,00	26 000,00
2313	Constructions	950 788,65	1 533 368,06	26 000,00	26 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	10 270,50	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		5 520,00	c 640 000,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	5 520,00	640 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	5 520,00	240 000,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	400 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-928 026,06**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 260
LIBELLE : MAISON de SANTE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		17 218,79	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 218,79	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	17 110,79	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 310
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		431 153,33	a 75,35	9 480,00	b 9 480,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 080,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 080,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	151 655,08	75,35	9 480,00	9 480,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 970,40	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	11 917,92	0,00	2 150,00	2 150,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21538	Autres réseaux	23 497,38	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 277,69	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	8 537,27	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	877,25	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	732,56	75,35	1 200,00	1 200,00
21838	Autre matériel informatique	5 663,56	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	8 049,29	0,00	4 000,00	4 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	39 297,20	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	130,00	130,00
2188	Autres immobilisations corporelles	44 834,56	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	278 418,25	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	198 527,83	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	79 890,42	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-9 555,35

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 321
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE DU BOURG
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		197 520,87	a	450,00	b	68 910,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 296,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 296,42	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	133 726,39	450,00	68 910,00	68 910,00	68 910,00
21351	Bâtiments publics	37 223,69	0,00	50 800,00	50 800,00	50 800,00
21533	Réseaux câblés	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	6 277,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	20 265,38	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	572,96	0,00	1 660,00	1 660,00	1 660,00
21838	Autre matériel informatique	29 557,66	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	9 815,35	0,00	1 280,00	1 280,00	1 280,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 629,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 384,00	0,00	15 170,00	15 170,00	15 170,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	62 498,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	59 123,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 374,95	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-69 360,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 322
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE CH. LUNEAU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		286 904,52	a	38 440,00	b	38 440,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 091,73	0,00	0,00		0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 091,73	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	189 398,52	0,00	38 440,00		38 440,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	300,00		300,00
21351	Bâtiments publics	48 916,56	0,00	24 000,00		24 000,00
2138	Autres constructions	899,00	0,00	0,00		0,00
21533	Réseaux câblés	14 999,82	0,00	800,00		800,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	12 871,35	0,00	0,00		0,00
21831	Matériel informatique scolaire	3 421,83	0,00	7 020,00		7 020,00
21838	Autre matériel informatique	46 184,71	0,00	0,00		0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 740,39	0,00	270,00		270,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 582,45	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 782,41	0,00	6 050,00		6 050,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	95 414,27	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	67 453,74	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	27 960,53	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-38 440,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 325
LIBELLE : LOCAL 135 CHAMP LUNEAU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		44 180,59	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 959,70	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	1 647,46	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	199,82	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 043,76	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	150,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 918,66	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	39 220,89	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	34 733,57	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 487,32	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 330
LIBELLE : Parking du Ch Luneau
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		59 795,94	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	59 795,94	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	59 795,94	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		0,00
--------------------------------------	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 340
LIBELLE : RESTAURANT MUNICIPAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 337 441,17	a	16 480,00	b	16 480,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	140,00	0,00	0,00		0,00
2033	Frais d'insertion	140,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	189 762,58	0,00	16 480,00		16 480,00
21318	Autres bâtiments publics	4 544,80	0,00	0,00		0,00
21351	Bâtiments publics	8 776,23	0,00	0,00		0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	19 353,11	0,00	0,00		0,00
2181	Install. générales, agencements	894,00	0,00	0,00		0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	1 150,00		1 150,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	58 628,71	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	97 565,73	0,00	15 330,00		15 330,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 147 538,59	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	1 097 999,09	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	38 697,56	0,00	0,00		0,00
238	Avances commandes immo corporelles	10 841,94	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		209 349,56	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	209 349,56	0,00	0,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements	207 677,00	0,00	0,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 672,56	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-16 480,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 400
LIBELLE : ATELIERS MUNICIPAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 003 985,75	a 4 889,27	36 500,00	b 36 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 039,93	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 130,14	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	909,79	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	503 208,02	4 889,27	36 500,00	36 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	621,60	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	19 455,25	4 889,27	10 100,00	10 100,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	7 513,20	0,00	2 700,00	2 700,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	26 742,79	0,00	3 100,00	3 100,00
21828	Autres matériels de transport	310 104,04	0,00	400,00	400,00
21838	Autre matériel informatique	5 327,56	0,00	1 150,00	1 150,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	14 401,45	0,00	4 800,00	4 800,00
2188	Autres immobilisations corporelles	119 042,13	0,00	14 250,00	14 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	498 737,80	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	900,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	299 554,16	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	198 283,64	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		31 424,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	31 424,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	10 000,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf.	21 424,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-41 389,27**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 460
LIBELLE : CIMETIERES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		105 253,48	a	3 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	93 308,50	0,00	3 500,00	3 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21316	Equipements du cimetière	38 661,27	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	45 089,49	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	2 668,75	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 888,99	0,00	1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	11 944,98	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 758,98	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 186,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-3 500,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 461
LIBELLE : ANCIEN CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 303,33	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 008,56	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 008,56	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 294,77	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 294,77	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 470
LIBELLE : ESPACES VERTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		414 131,56	a	1 339,81	b	42 935,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	414 131,56	1 339,81	42 935,00		42 935,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 528,71	0,00	0,00		0,00
2128	Autres agencements et aménagements	11 230,04	1 339,81	13 705,00		13 705,00
2152	Installations de voirie	13 527,19	0,00	2 500,00		2 500,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	2 426,54	0,00	0,00		0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	195 831,58	0,00	25 610,00		25 610,00
21828	Autres matériels de transport	114 647,73	0,00	0,00		0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	594,62	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	72 345,15	0,00	1 120,00		1 120,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-44 274,81**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 471
LIBELLE : JARDINS FAMILIAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		58 330,76	a	2 000,00	b
			0,00	2 000,00	2 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 496,01	0,00	2 000,00	2 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 593,60	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	14 039,03	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	390,74	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 472,64	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	35 834,75	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	35 834,75	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		10 000,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	10 000,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	10 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-2 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 500
LIBELLE : VOIRIE COMMUNALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		838 856,13	a 42 650,00	110 650,00	b 110 650,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 755,12	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 997,48	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	3 649,64	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	58 333,33	0,00	50 000,00	50 000,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	58 333,33	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	229 748,16	42 650,00	60 650,00	60 650,00
2128	Autres agencements et aménagements	47 862,00	21 916,80	0,00	0,00
2138	Autres constructions	47 539,92	0,00	42 000,00	42 000,00
2151	Réseaux de voirie	52 650,00	17 533,20	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	33 760,15	3 200,00	18 650,00	18 650,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 093,40	0,00	0,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	11 802,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	34 040,69	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	544 019,52	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	9 414,91	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	534 604,61	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 30 143,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	30 143,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	30 143,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-123 157,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 515
LIBELLE : BORDURES TROTTOIRS BIGNON
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		84 734,93	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	84 734,93	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	84 734,93	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 534
LIBELLE : VOIRIE RUE DES TARETES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 917,04	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 185,73	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	1 185,73	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	731,31	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	731,31	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 535
LIBELLE : ROUTE DE ST JEAN DE BRAYE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		954 609,71	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 359,61	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 359,61	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 535,35	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	3 535,35	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	949 714,75	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	949 714,75	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 536
LIBELLE : ACCESSIBILITE VOIRIE - BATIMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		121 924,87	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 057,91	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	17 057,91	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 462,42	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	9 969,75	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 492,67	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	75 404,54	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	42 565,96	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	32 838,58	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 600
LIBELLE : RESERVE FONCIERE COMMUNALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 588 403,92	a 20 136,00	190 510,00	b 190 510,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 995,73	0,00	110,00	110,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	6 953,54	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	502,32	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	539,87	0,00	110,00	110,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	6 327,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	6 327,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 580 408,19	13 809,00	190 400,00	190 400,00
2111	Terrains nus	1 171 354,54	3 119,00	20 000,00	20 000,00
2115	Terrains bâtis	408 251,45	0,00	164 000,00	164 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	802,20	0,00	6 400,00	6 400,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	10 690,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-210 646,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 627
LIBELLE : PARC DE LA VALINIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		33 721,74	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 160,12	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 160,12	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	32 561,62	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	32 561,62	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

Publié le



SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 629
LIBELLE : ESPACES EXTERIEURS VALINIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 769 246,65	a 0,00	5 800,00	b 5 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	43 911,33	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	37 753,07	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	6 158,26	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	144 113,56	0,00	5 800,00	5 800,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 640,53	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	5 800,00	5 800,00
21318	Autres bâtiments publics	27 590,64	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	46 496,50	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	7 993,20	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	450,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	38 313,12	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	14 756,47	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	416,40	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 456,70	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 581 221,76	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	814 965,19	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 679 033,81	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 917,07	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	85 305,69	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		860 253,08	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	860 253,08	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	388 900,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	419 238,08	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	52 115,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-5 800,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats de paiement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 647
LIBELLE : ESTRADE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		434,39	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	434,39	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	434,39	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		0,00
--------------------------------------	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 650
LIBELLE : CENTRE BOURG
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		97 113,63	a 17 017,18	124 209,91	b 124 209,91
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	92 067,87	17 017,18	21 310,00	21 310,00
2031	Frais d'études	91 851,87	17 017,18	21 200,00	21 200,00
2033	Frais d'insertion	216,00	0,00	110,00	110,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 045,76	0,00	2 630,00	2 630,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	2 630,00	2 630,00
21351	Bâtiments publics	5 045,76	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	100 269,91	100 269,91
2313	Constructions	0,00	0,00	100 269,91	100 269,91

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-141 227,09

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 652
LIBELLE : CLOS DES LAMPES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		948,43	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	948,43	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	948,43	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 655
LIBELLE : MAISON DES ASSOCIATIONS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		26 577,48	a	10 550,00	b	10 550,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	186,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	186,58	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 579,96	0,00	10 550,00	10 550,00	10 550,00
21351	Bâtiments publics	12 241,33	0,00	8 800,00	8 800,00	8 800,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 720,79	0,00	1 750,00	1 750,00	1 750,00
21838	Autre matériel informatique	1 091,94	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 980,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 545,38	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 810,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 810,94	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-10 550,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 656
LIBELLE : ESPACE SUD CENTRE BOURG
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		142 975,43	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 208,77	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	2 828,54	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 380,23	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	125 565,11	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	108 386,42	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 178,69	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 201,55	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	5 201,55	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 657
LIBELLE : BERGERE/ROCQUEM/C.LUNEAU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		29 786,04	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 786,04	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	29 786,04	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 658
LIBELLE : ZAC Eco Quartier Champ Prieur
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		76 494,95	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	76 494,95	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	70 876,07	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 618,88	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 659
LIBELLE : ZAC Rocquemolle
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	35 110,00	b 35 110,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	35 110,00	35 110,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	110,00	110,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-35 110,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 671
LIBELLE : ZAC des chateliers
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 572,03	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	412,62	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	412,62	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 159,41	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	3 663,42	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 495,99	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 700
LIBELLE : LA BIS'TROTT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		38 798,78	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	835,88	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	835,88	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	37 962,90	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	21 020,05	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	16 942,85	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 720
LIBELLE : AIRE DE JEUX SQUARE AMELIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		9 762,43	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 762,43	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	9 762,43	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 730
LIBELLE : BATIMENTS ACCES SECURITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		19 264,62	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 765,85	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 765,85	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	12 498,77	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	12 498,77	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 810
LIBELLE : GYMNASE DE LA VALINIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		349 814,45	a 93 180,72	24 550,00	b 24 550,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	864,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	109 521,57	93 180,72	24 550,00	24 550,00
21351	Bâtiments publics	45 518,84	1 742,40	8 930,00	8 930,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	22 394,26	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	91 438,32	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 554,05	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 821,09	0,00	5 520,00	5 520,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 233,33	0,00	10 100,00	10 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	239 428,88	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	212 992,69	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	26 436,19	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 33 556,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	33 556,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	33 556,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-84 174,72**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 812
LIBELLE : AGRES PARC DE LA VALINIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 106,30	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 106,30	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 106,30	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

Publié le



SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 815
LIBELLE : COMPLEXE SPORTIF
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		249 710,35	a	9 150,00	b	9 150,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	87 079,50	0,00	9 150,00		9 150,00
21351	Bâtiments publics	30 462,24	0,00	6 450,00		6 450,00
21534	Réseaux d'électrification	7 327,30	0,00	0,00		0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	12 719,23	0,00	0,00		0,00
21838	Autre matériel informatique	644,08	0,00	0,00		0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 930,78	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 995,87	0,00	2 700,00		2 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	162 630,85	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	162 630,85	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-9 150,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 819
LIBELLE : JEUX PLEIN AIR
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		25 111,99	a	5 200,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 561,19	0,00	5 200,00	5 200,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 860,70	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 700,49	0,00	5 200,00	5 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 550,80	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	9 550,80	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-5 200,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 820
LIBELLE : TERRAIN DE FOOTBALL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		309 629,32	a	5 500,00	b	5 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	864,00	0,00	0,00		0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	201 023,50	0,00	5 500,00		5 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	11 421,80	0,00	0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	112 412,04	0,00	0,00		0,00
2152	Installations de voirie	1 615,37	0,00	0,00		0,00
21538	Autres réseaux	25 864,70	0,00	3 000,00		3 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	21 476,33	0,00	2 500,00		2 500,00
2181	Install. générales, agencements	640,41	0,00	0,00		0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 272,38	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 320,47	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	107 741,82	0,00	0,00		0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	24 480,00	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	56 764,39	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	26 497,43	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		33 863,01	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	33 863,01	0,00	0,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements	23 863,01	0,00	0,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 000,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-5 500,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 821
LIBELLE : NOUVEAU LOCAL FOOTBALL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		82 899,44	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 180,41	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	12 305,04	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 779,86	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	101,99	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 993,52	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	62 719,03	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	62 719,03	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 822
LIBELLE : ANCIENS VESTIAIRES FOOT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 357,64	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 357,64	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 218,27	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	138,05	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 001,32	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 830
LIBELLE : TENNIS DE PLEIN-AIR
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 985,71	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 985,71	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 299,98	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	685,73	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 840
LIBELLE : EXTENSION DU GYMNASSE - DOJO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		27 713,81	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	27 713,81	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	27 713,81	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 901
LIBELLE : R GOURDONNERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 860,69	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 860,69	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 860,69	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 902
LIBELLE : RUES MONNERIE ET ALISIER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		250 364,73	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	795,40	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	795,40	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	249 569,33	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	19 242,54	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	221 197,30	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	9 129,49	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 903
LIBELLE : MAISON FORESTIERE DE L'HERVELINE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		82 594,55	a	150,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 582,61	0,00	150,00	150,00
21351	Bâtiments publics	2 821,97	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	237,00	0,00	150,00	150,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	350,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 173,64	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	64 011,94	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	58 582,15	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	5 429,79	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-150,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 904
LIBELLE : MAISON D'ACCUEIL FAMILIALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 011,76	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	399,36	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	399,36	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 612,40	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 612,40	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 905
LIBELLE : STRUCTURE MULTI ACCUEIL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 650,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 650,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 650,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 906
LIBELLE : MAISON, 60 RUE DU BOURG
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		397 714,58	a	4 900,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	306 686,30	0,00	4 900,00	4 900,00
2115	Terrains bâtis	288 923,06	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	10 000,00	0,00	4 900,00	4 900,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 503,72	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 259,52	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	91 028,28	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	91 028,28	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-4 900,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 436 245,39	799 183,20	1 259 074,38	1 259 074,38	2 058 257,58
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 008 777,20	799 183,20	0,00	0,00	799 183,20
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	36 713,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	1 921,20	1 921,20	0,00	0,00	1 921,20
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	33 556,00	0,00	0,00	33 556,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	100 000,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	240 000,00	240 000,00	0,00	0,00	240 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	430 143,00	473 706,00	0,00	0,00	473 706,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	950 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	950 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 958 777,20	799 183,20	0,00	0,00	799 183,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	147 098,19	0,00	190 004,38	190 004,38	190 004,38
10222	FCTVA	107 098,19	0,00	160 004,38	160 004,38	160 004,38
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
 Reçu en préfecture le 19/03/2025
 Publié le 19/03/2025
 ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF



Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II		III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières		147 098,19	0,00	190 004,38	190 004,38		190 004,38
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles		2 105 875,39	799 183,20	190 004,38	190 004,38		989 187,58
021	Virement de la section de fonctionnement	1 088 370,00		819 070,00	819 070,00		819 070,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	242 000,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00		0,00
215731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00		0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
28031	Frais d'études	17 110,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00
28033	Frais d'insertion	990,00		500,00	500,00		500,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	3 890,00		0,00	0,00		0,00
28046	Attributions compensation investissement	79 510,00		0,00	0,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 900,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	4 250,00		9 250,00	9 250,00		9 250,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00		2 200,00	2 200,00		2 200,00
28152	Installations de voirie	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00
281533	Réseaux câblés	0,00		800,00	800,00		800,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00		2 800,00	2 800,00		2 800,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	800,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	440,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	48 000,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00
28161	Biens historiques et culturels immo.	0,00		500,00	500,00		500,00
28181	Installations générales, aménagt divers	7 400,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00
281828	Autres matériels de transport	6 900,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	4 350,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00
281838	Autre matériel informatique	8 300,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	3 600,00		9 250,00	9 250,00		9 250,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	14 950,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00
28185	Matériel de téléphonie	610,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00
28188	Autres immo. corporelles	39 000,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		1 330 370,00		1 069 070,00	1 069 070,00		1 069 070,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 2025

- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/03/2025

Reçu en préfecture le 19/03/2025

Publié le



ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 038 680,00	0,00	0,00	6 088 680,00	6 088 680,00	0,00	6 088 680,00	6 088 680,00
011	Charges à caractère général (3)	1 319 015,00	0,00	0,00	1 372 715,00	1 372 715,00	0,00	1 372 715,00	1 372 715,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 984 465,00	0,00		3 250 600,00	3 250 600,00		3 250 600,00	3 250 600,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	273 130,00	0,00	0,00	283 295,00	283 295,00	0,00	283 295,00	283 295,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 606 610,00	0,00	0,00	4 931 610,00	4 931 610,00	0,00	4 931 610,00	4 931 610,00
66	Charges financières	77 000,00	0,00		76 500,00	76 500,00		76 500,00	76 500,00
67	Charges spécifiques (3)	24 700,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			500,00	500,00		500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		101 700,00	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00		88 000,00	88 000,00
Total des dépenses réelles		4 708 310,00	0,00	0,00	5 019 610,00	5 019 610,00	0,00	5 019 610,00	5 019 610,00
023	Virement à la section d'investissement	1 088 370,00			819 070,00	819 070,00		819 070,00	819 070,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	242 000,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 330 370,00			1 069 070,00	1 069 070,00		1 069 070,00	1 069 070,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

6 088 680,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
Reçu en préfecture le 19/03/2025
Publié le
ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF





III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 399 891,90	0,00	5 371 106,73	5 371 106,73	5 371 106,73
013	Atténuations de charges (2)	8 001,90	0,00	8 006,73	8 006,73	8 006,73
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	392 140,00	0,00	450 100,00	450 100,00	450 100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 163 180,00	0,00	1 143 270,00	1 143 270,00	1 143 270,00
731	Fiscalité locale	2 609 400,00	0,00	2 649 000,00	2 649 000,00	2 649 000,00
74	Dotations et participations (2)	837 860,00	0,00	954 620,00	954 620,00	954 620,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	308 500,00	0,00	86 600,00	86 600,00	86 600,00
Total des recettes de gestion des services		5 319 081,90	0,00	5 291 596,73	5 291 596,73	5 291 596,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 319 081,90	0,00	5 291 596,73	5 291 596,73	5 291 596,73
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	80 810,00		79 510,00	79 510,00	79 510,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		80 810,00		79 510,00	79 510,00	79 510,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

717 573,27

Total des recettes de fonctionnement cumulées

6 088 680,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 038 680,00	0,00	0,00	6 088 680,00	6 088 680,00	0,00	6 088 680,00	6 088 680,00
011	Charges à caractère général (4)	1 319 015,00	0,00	0,00	1 372 715,00	1 372 715,00	0,00	1 372 715,00	1 372 715,00
6042	Achats de prestations de services	285 530,00	0,00		340 920,00	340 920,00	0,00	340 920,00	340 920,00
60611	Eau et assainissement	30 000,00	0,00		32 100,00	32 100,00	0,00	32 100,00	32 100,00
60612	Energie - Electricité	190 000,00	0,00		168 100,00	168 100,00	0,00	168 100,00	168 100,00
60621	Combustibles	4 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60622	Carburants	16 500,00	0,00		18 250,00	18 250,00	0,00	18 250,00	18 250,00
60623	Alimentation	8 915,00	0,00		8 700,00	8 700,00	0,00	8 700,00	8 700,00
60624	Produits de traitement	12 600,00	0,00		10 750,00	10 750,00	0,00	10 750,00	10 750,00
60628	Autres fournitures non stockées	16 980,00	0,00		9 830,00	9 830,00	0,00	9 830,00	9 830,00
60631	Fournitures d'entretien	30 350,00	0,00		22 720,00	22 720,00	0,00	22 720,00	22 720,00
60632	Fournitures de petit équipement	45 655,00	0,00		43 110,00	43 110,00	0,00	43 110,00	43 110,00
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	10 060,00	0,00		10 920,00	10 920,00	0,00	10 920,00	10 920,00
6064	Fournitures administratives	6 510,00	0,00		6 885,00	6 885,00	0,00	6 885,00	6 885,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	855,00	0,00		1 070,00	1 070,00	0,00	1 070,00	1 070,00
6067	Fournitures scolaires	14 590,00	0,00		15 034,00	15 034,00	0,00	15 034,00	15 034,00
6068	Autres matières et fournitures	27 945,00	0,00		22 650,00	22 650,00	0,00	22 650,00	22 650,00
611	Contrats de prestations de services	26 930,00	0,00		34 335,00	34 335,00	0,00	34 335,00	34 335,00
6132	Locations immobilières	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
61351	Matériel roulant	1 600,00	0,00		3 550,00	3 550,00	0,00	3 550,00	3 550,00
61358	Autres	26 850,00	0,00		26 250,00	26 250,00	0,00	26 250,00	26 250,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
61521	Entretien terrains	53 000,00	0,00		63 500,00	63 500,00	0,00	63 500,00	63 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	29 550,00	0,00		39 250,00	39 250,00	0,00	39 250,00	39 250,00
615231	Entretien, réparations voiries	7 300,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 300,00	0,00		5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00
61551	Entretien matériel roulant	22 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 290,00	0,00		13 390,00	13 390,00	0,00	13 390,00	13 390,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
6156	Maintenance	41 340,00	0,00		41 025,00	41 025,00	0,00	41 025,00	41 025,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	14 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	42 530,00	0,00		47 840,00	47 840,00	0,00	47 840,00	47 840,00
617	Etudes et recherches	7 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 485,00	0,00		4 595,00	4 595,00	0,00	4 595,00	4 595,00
6184	Versements à des organismes de formation	16 920,00	0,00		17 250,00	17 250,00	0,00	17 250,00	17 250,00
6188	Autres frais divers	21 230,00	0,00		22 466,00	22 466,00	0,00	22 466,00	22 466,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	23 680,00	0,00		7 455,00	7 455,00	0,00	7 455,00	7 455,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6228	Divers	1 475,00	0,00		11 030,00	11 030,00	0,00	11 030,00	11 030,00
6231	Annonces et insertions	660,00	0,00		1 415,00	1 415,00	0,00	1 415,00	1 415,00
6232	Fêtes et cérémonies	22 540,00	0,00		30 945,00	30 945,00	0,00	30 945,00	30 945,00
6236	Catalogues et imprimés	4 550,00	0,00		4 530,00	4 530,00	0,00	4 530,00	4 530,00
6238	Divers	10 080,00	0,00		9 990,00	9 990,00	0,00	9 990,00	9 990,00
6247	Transports collectifs	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6248	Divers	16 760,00	0,00		19 965,00	19 965,00	0,00	19 965,00	19 965,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	0,00		1 750,00	1 750,00	0,00	1 750,00	1 750,00
6261	Frais d'affranchissement	9 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6262	Frais de télécommunications	8 825,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 965,00	0,00		5 895,00	5 895,00	0,00	5 895,00	5 895,00
6282	Frais de gardiennage	2 100,00	0,00		2 250,00	2 250,00	0,00	2 250,00	2 250,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	89 815,00	0,00		100 500,00	100 500,00	0,00	100 500,00	100 500,00
6284	Redevances pour services rendus	4 600,00	0,00		4 950,00	4 950,00	0,00	4 950,00	4 950,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	22 760,00	0,00		11 200,00	11 200,00	0,00	11 200,00	11 200,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	28 970,00	0,00		39 970,00	39 970,00	0,00	39 970,00	39 970,00
63512	Taxes foncières	8 970,00	0,00		9 130,00	9 130,00	0,00	9 130,00	9 130,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 984 465,00	0,00		3 250 600,00	3 250 600,00		3 250 600,00	3 250 600,00



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	4 120,00	0,00		2 040,00	2 040,00		2 040,00	2 040,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	188 400,00	0,00		205 000,00	205 000,00		205 000,00	205 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		13 400,00	13 400,00		13 400,00	13 400,00
6331	Versement mobilité	33 400,00	0,00		35 600,00	35 600,00		35 600,00	35 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 300,00	0,00		9 100,00	9 100,00		9 100,00	9 100,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 200,00	0,00		32 800,00	32 800,00		32 800,00	32 800,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	920 000,00	0,00		1 004 745,00	1 004 745,00		1 004 745,00	1 004 745,00
64112	SFT, indemnité de résidence	20 000,00	0,00		20 400,00	20 400,00		20 400,00	20 400,00
64113	NBI	7 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
64118	Autres indemnités	200 000,00	0,00		261 260,00	261 260,00		261 260,00	261 260,00
64131	Rémunérations	700 000,00	0,00		749 000,00	749 000,00		749 000,00	749 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	2 700,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
64138	Primes et autres indemnités	98 500,00	0,00		98 500,00	98 500,00		98 500,00	98 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	365 000,00	0,00		358 000,00	358 000,00		358 000,00	358 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	320 400,00	0,00		345 000,00	345 000,00		345 000,00	345 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	33 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 000,00	0,00		26 200,00	26 200,00		26 200,00	26 200,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		12 400,00	12 400,00		12 400,00	12 400,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	15 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
6488	Autres	1 245,00	0,00		455,00	455,00		455,00	455,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	30 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	273 130,00	0,00	0,00	283 295,00	283 295,00	0,00	283 295,00	283 295,00



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
65131	Bourses	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
65132	Prix	1 750,00	0,00		1 850,00	1 850,00	0,00	1 850,00	1 850,00
65311	Indemnités de fonction	81 200,00	0,00		83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	5 100,00	0,00		5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 100,00	0,00		6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00	6 100,00
65315	Formation	2 200,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	60,00	0,00		60,00	60,00	0,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 600,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	2 500,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	111 760,00	0,00		122 795,00	122 795,00	0,00	122 795,00	122 795,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	46 000,00	0,00		42 500,00	42 500,00	0,00	42 500,00	42 500,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	3 360,00	0,00		3 530,00	3 530,00	0,00	3 530,00	3 530,00
65818	Autres	2 660,00	0,00		2 220,00	2 220,00	0,00	2 220,00	2 220,00
65888	Autres	1 740,00	0,00		1 140,00	1 140,00	0,00	1 140,00	1 140,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 606 610,00	0,00	0,00	4 931 610,00	4 931 610,00	0,00	4 931 610,00	4 931 610,00
66	Charges financières	77 000,00	0,00		76 500,00	76 500,00		76 500,00	76 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	77 000,00	0,00		76 500,00	76 500,00		76 500,00	76 500,00
67	Charges spécifiques (4)	24 700,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	24 700,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			500,00	500,00		500,00	500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			500,00	500,00		500,00	500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		101 700,00	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00		88 000,00	88 000,00
Total des dépenses réelles		4 708 310,00	0,00	0,00	5 019 610,00	5 019 610,00	0,00	5 019 610,00	5 019 610,00
023	Virement à la section d'investissement	1 088 370,00			819 070,00	819 070,00		819 070,00	819 070,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	242 000,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	242 000,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 330 370,00			1 069 070,00	1 069 070,00		1 069 070,00	1 069 070,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 399 891,90	0,00	5 371 106,73	5 371 106,73	5 371 106,73
013	Atténuations de charges (3)	8 001,90	0,00	8 006,73	8 006,73	8 006,73
6419	Remboursements rémunérations personnel	8 001,90	0,00	8 006,73	8 006,73	8 006,73
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	392 140,00	0,00	450 100,00	450 100,00	450 100,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	105 000,00	0,00	113 000,00	113 000,00	113 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	180 000,00	0,00	212 000,00	212 000,00	212 000,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	55 300,00	0,00	55 300,00	55 300,00	55 300,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	24 840,00	0,00	24 800,00	24 800,00	24 800,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	18 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 163 180,00	0,00	1 143 270,00	1 143 270,00	1 143 270,00
73211	Attribution de compensation	1 027 030,00	0,00	1 027 030,00	1 027 030,00	1 027 030,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	25 000,00	0,00	25 090,00	25 090,00	25 090,00
73221	FNGIR	31 150,00	0,00	31 150,00	31 150,00	31 150,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	80 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 609 400,00	0,00	2 649 000,00	2 649 000,00	2 649 000,00
73111	Impôts directs locaux	2 509 400,00	0,00	2 551 000,00	2 551 000,00	2 551 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	72 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	28 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
74	Dotations et participations (3)	837 860,00	0,00	954 620,00	954 620,00	954 620,00
741121	DSR des communes	40 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
 Reçu en préfecture le 19/03/2025
 ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF


Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voté Publiée assemblée II	Total (RAR N-1 + voté) III = I + II
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
7472	Participation régions	2 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7473	Participation départements	3 200,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	6 365,00	0,00	7 310,00	7 310,00	7 310,00
74748	Participation autres communes	795,00	0,00	810,00	810,00	810,00
7478211	Participation Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	115 000,00	0,00	205 000,00	205 000,00	205 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	655 000,00	0,00	674 000,00	674 000,00	674 000,00
74888	Autres	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	308 500,00	0,00	86 600,00	86 600,00	86 600,00
752	Revenus des immeubles	37 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
757351	Subv.Fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7573621	Subv.Fonct. BA/régies sans ps.morale	0,00	0,00	38 600,00	38 600,00	38 600,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	271 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes de gestion des services		5 319 081,90	0,00	5 291 596,73	5 291 596,73	5 291 596,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 319 081,90	0,00	5 291 596,73	5 291 596,73	5 291 596,73
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	80 810,00		79 510,00	79 510,00	79 510,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	79 510,00		79 510,00	79 510,00	79 510,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 300,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		80 810,00		79 510,00	79 510,00	79 510,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Envoyé en préfecture le 19/03/2025	
Reçu en préfecture le 19/03/2025	
Publié le	
ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 380 400,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 380 400,00									
1109001-001-001	SOCIETE ANONYME CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	01/12/2011	01/12/2011	01/03/2012	1 200 000,00	F		4,380	4,521		T	X Echéance constante		A-1
1109001-002-001	SOCIETE ANONYME CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	01/12/2011	25/02/2012	25/05/2012	500 000,00	F		4,480	4,480		T	C		A-1
1109001-003-001	SOCIETE ANONYME CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	01/12/2011	25/05/2012	25/08/2012	500 000,00	F		4,320	4,376		T	C		A-1
201900305	ADMINISTRATION CAF LOIRET	14/12/2020	01/02/2021	01/01/2022	180 400,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
2061572	SOCIETE ANONYME CREDIT AGRICOLE CRCAM CENTRE LOIRE	30/11/2022	01/02/2023	01/05/2023	1 000 000,00	F		2,650	2,682		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					3 380 400,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 281 529,78					165 333,11	76 026,15	0,00	3 787,29
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 281 529,78					165 333,11	76 026,15	0,00	3 787,29
1109001-001-001		0,00	A-1	738 629,77	11,92	F	4,521	47 733,11	32 010,05	0,00	0,00	
1109001-002-001		0,00	A-1	245 000,00	12,08	F	4,480	20 000,00	10 786,84	0,00	0,00	
1109001-003-001		0,00	A-1	220 000,00	12,33	F	4,376	17 600,00	9 346,13	0,00	0,00	
201900305		0,00	A-1	150 400,00	15,00	F	0,000	10 000,00	0,00	0,00	0,00	
2061572		0,00	A-1	927 500,01	13,08	F	2,682	70 000,00	23 883,13	0,00	3 787,29	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 281 529,78					165 333,11	76 026,15	0,00	3 787,29

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 19/03/2025

Reçu en préfecture le 19/03/2025

Publié le



ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	22/01/2021
L	2033 Frais d'insertion	5	22/01/2021
L	2046 Attributions de compensation d'investissement	1	22/01/2021
L	2051 Concessions et droits similaires (licences, brevet)	2	22/01/2021
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	10	22/01/2021
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	22/01/2021
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	22/01/2021
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	22/01/2021
L	2188 Autres immobilisations	10	22/01/2021
L	202 Frais d'études, d'élaboration, de modification, de révision	10	15/11/2022
L	2032 Frais de recherche et de développement	3	15/11/2022
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	15	15/11/2022
L	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	15/11/2022
L	2051 Concessions et droits similaires (logiciels spécifiques)	3	15/11/2022
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	10	15/11/2022
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	10	15/11/2022
L	21321 Immeubles de rapport	15	15/11/2022
L	2152 Installations de voirie - Bornes escamotables	8	15/11/2022
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	10	15/11/2022
L	21532 Réseaux d'assainissement	10	15/11/2022
L	21533 Réseaux câblés	10	15/11/2022
L	21534 Réseaux d'électrification	10	15/11/2022
L	21538 Autres réseaux	10	15/11/2022
L	215731 Matériel roulant (Matériels de voirie : balayeuse,...)	10	15/11/2022
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	8	15/11/2022
L	21578 Autre matériel technique (matériels autre que voirie)	5	15/11/2022
L	21578 Autre matériel technique (gros chariot, élévateur)	10	15/11/2022
L	21828 Autres matériels de transport (camions et véhicules indus)	8	15/11/2022
L	21828 Autres matériels de transport (matériel transport léger)	10	15/11/2022
L	21828 Autres matériels de transport (véhicules utilitaires)	8	15/11/2022
L	21831 Matériel informatique scolaire	5	15/11/2022

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
 Reçu en préfecture le 19/03/2025
 Publié le
 ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF

Délégation


Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	21838 Autre matériel informatique (imprimantes, tablettes...)	2	15/11/2022
L	21838 Autre matériel informatique (ordinateurs fixes et portabl)	3	15/11/2022
L	21838 Autre matériel informatique (serveurs et équipement rés)	5	15/11/2022
L	21841 Matériels de bureau et mobiliers scolaires	5	15/11/2022
L	21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	10	15/11/2022
L	2185 Matériel de téléphonie (autocom et serveurs - Terminaux)	5	15/11/2022
L	2185 Matériels de téléphonie (téléphones portables)	1	15/11/2022
L	2188 Autres immobilisations corporelles - Gros électroménager	10	15/11/2022
L	2188 Autres immobilisations corporelles - Petit électroménager	5	15/11/2022
L	21612 Biens historiques et culturels immobiliers: Dép. ult. inst	15	20/02/2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provisions pour litiges	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Litige TA - Mme Lebaill	0,00	14/12/2021	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	500,00		722,76	1 222,76	0,00	1 222,76
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	500,00		722,76	1 222,76	0,00	1 222,76
non recouvrement recette	500,00	14/12/2021	722,76	1 222,76	0,00	1 222,76
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	500,00		5 722,76	6 222,76	0,00	6 222,76
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
 Reçu en préfecture le 19/03/2025
 Publié le 19/03/2025
 ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	500,00		5 722,76	6 222,76	0,00	6 222,76

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	9 445 782,39	7 809 671,82	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.



IV
57.5

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 366 928,00	1 252 500,62										13 824,65	24 985,81	
HLM FRANCE LOIRE	2019	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE 17 LOGEMENTS AVENUE GALLOUEDEC	C.D.C. C.D.C.	466 036,00	420 505,66	33,92	A	F	1,350	F	1,350	-		5 676,83	9 478,16		
HLM FRANCE LOIRE	2019	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE 17 LOGEMENTS AVENUE GALLOUEDEC	C.D.C. C.D.C.	186 134,00	165 038,36	33,92	A	F	0,550	F	0,550	-		907,71	4 289,00		
HLM FRANCE LOIRE	2019	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE 17 LOGEMENTS AVENUE GALLOUEDEC	C.D.C. C.D.C.	251 961,00	236 831,87	53,92	A	F	1,130	F	1,130	-		2 676,20	3 129,17		
HLM FRANCE LOIRE	2019	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE 17 LOGEMENTS AVENUE GALLOUEDEC	C.D.C. C.D.C.	96 659,00	90 855,04	53,92	A	F	1,130	F	1,130	-		1 026,66	1 200,44		
HLM FRANCE LOIRE	2018	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE CLOS DES LIPHARDERIES CONTRAT 70388	C.D.C. C.D.C.	60 398,00	57 422,69	54,83	A	F	1,030	F	1,030	-		591,45	763,08		
HLM FRANCE LOIRE	2018	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE CLOS DES LIPHARDERIES CONTRAT 70388	C.D.C. C.D.C.	164 344,50	151 586,41	34,83	A	F	1,350	F	1,350	-		2 046,42	3 297,89		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	Exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLM FRANCE LOIRE	2018	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE CLOS DES LIPHARDERIES CONTRAT N° 70388	C.D.C. C.D.C.	101 307,00	92 146,91	34,83	A	F	0,550	F		0,550	-		506,81	2 321,59	
HLM FRANCE LOIRE	2018	X Echéance constante	HLM FRANCE LOIRE CLOS DES LIPHARDERIES CONTRAT N° 70388	C.D.C. C.D.C.	40 088,50	38 113,68	54,83	A	F	1,030	F		1,030	-		392,57	506,48	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					8 078 854,39	6 557 171,20										156 964,00	132 424,77	
H.L.M FRANCE LOIRE	2024	X Echéance constante	HLM France Loire - Logements Valinières - 5548013	CDC Orléans	122 563,60	122 563,60	41,42	A	F	2,600	F		0,000	-		0,00	0,00	
H.L.M FRANCE LOIRE	2024	X Echéance constante	HLM France Loire - Logements Valinières - 5548012	CDC Orléans	63 030,88	63 030,88	61,42	A	F	3,660	F		0,000	-		0,00	0,00	
H.L.M FRANCE LOIRE	2024	X Echéance constante	HLM France Loire - Logements Valinières - 5548011	CDC Orléans	112 795,48	112 795,48	41,42	A	F	4,110	F		0,000	A-1		0,00	0,00	
H.L.M FRANCE LOIRE	2024	X Echéance constante	HLM France Loire - Logements Valinière - 5548010	CDC Orléans	148 442,81	148 442,81	61,42	A	F	3,660	F		0,000	A-1		0,00	0,00	
H.L.M FRANCE LOIRE	2024	X Echéance constante	H.L.M France Loire - 64 avenue Gallouedec 5614633	CDC Orléans	324 024,00	324 024,00	41,42	A	F	4,110	F		0,000	-		0,00	0,00	
H.L.M FRANCE LOIRE	2024	X Echéance constante	H.L.M France Loire - 64 avenue Gallouedec 5614632	CDC Orléans	119 440,26	119 440,26	41,42	A	F	4,110	F		0,000	A-1		0,00	0,00	
H.L.M FRANCE LOIRE	2024	X Echéance constante	H.L.M France Loire - 64 avenue Gallouedec 5614631	CDC Orléans	251 741,94	251 741,94	61,42	A	F	4,110	F		0,000	A-1		0,00	0,00	



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
H.L.M FRANCE LOIRE	2024	X Echéance constante	H.L.M France Loire - 721 rue de Curembourg 5600632	CDC Orléans	100 567,58	100 567,58	41,33	A	F	4,110	F		0,000	A-1		0,00	0,00	
H.L.M FRANCE LOIRE	2024	X Echéance constante	H.L.M France Loire - 721 rue de Curembourg 5600627	CDC Orléans	142 279,69	142 279,69	41,33	A	F	2,600	F		0,000	-		0,00	0,00	
H.L.M FRANCE LOIRE	2024	X Echéance constante	H.L.M France Loire - 721 rue de Curembourg 5600626	CDC Orléans	75 469,52	75 469,52	61,33	A	F	3,430	F		0,000	A-1		0,00	0,00	
H.L.M FRANCE LOIRE	2024	X Echéance constante	H.L.M France Loire - 721 rue de Curembourg 5600628	CDC Orléans	71 712,82	71 712,82	41,33	A	F	4,110	F		0,000	A-1		0,00	0,00	
H.L.M FRANCE LOIRE	2024	X Echéance constante	H.L.M France Loire - 721 rue de Curembourg 5600629	CDC Orléans	79 726,17	79 726,17	61,33	A	F	3,430	F		0,000	A-1		0,00	0,00	
H.L.M FRANCE LOIRE	2024	X Echéance constante	H.L.M France Loire - 721 rue de Curembourg 5600631	CDC Orléans	108 613,26	108 613,26	41,33	A	F	3,600	F		0,000	A-1		0,00	0,00	
H.L.M FRANCE LOIRE	2024	X Echéance constante	H.L.M France Loire - 721 rue de Curembourg 5600630	CDC Orléans	51 762,21	51 762,21	61,33	A	F	3,430	F		0,000	A-1		0,00	0,00	
HLM FRANCE LOIRE	2024	X Echéance constante	HLM France Loire - Logements Valinières - 5548014	CDC Orléans	252 234,57	252 234,57	41,42	A	F	4,110	F		0,000	A-1		0,00	0,00	
LES RESIDENCES DE L'ORLEANNAIS	2024	P	Résidence de l'Orléanais - ZAC du champ prieur 5617698	CDC Orléans	157 575,00	157 575,00	39,50	A	F	4,110	F		0,000	A-1		6 656,33	3 568,37	
LES RESIDENCES DE L'ORLEANNAIS	2024	X Echéance constante	Résidence de l'Orléanais - ZAC du champ prieur 5617696	CDC Orléans	303 716,00	303 716,00	39,50	A	F	2,600	F		0,000	-		7 896,62	4 406,92	



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LES RESIDENCES DE L'ORLEANNAIS	2024	X Echéance constante	Résidence de l'Orléanais - ZAC du champ prieur 5617697	CDC Orléans	133 692,00	133 692,00	49,50	A	F	2,600	F	0,000	-		3 475,99	1 332,39		
LES RESIDENCES DE L'ORLEANNAIS	2024	X Echéance constante	Résidence de l'Orléanais - ZAC du champ prieur 5617692	CDC Orléans	210 649,00	210 649,00	39,50	A	F	4,110	F	0,000	-		8 657,67	2 159,89		
LES RESIDENCES DE L'ORLEANNAIS	2024	X Echéance constante	Résidence de l'Orléanais - ZAC du champ prieur 5617693	CDC Orléans	138 555,00	138 555,00	49,50	A	F	4,110	F	0,000	-		5 694,61	877,12		
LES RESIDENCES DE L'ORLEANNAIS	2024	X Echéance constante	Résidence de l'Orléanais - ZAC du champ prieur 5617694	CDC Orléans	823 814,50	823 814,50	39,50	A	F	3,600	F	0,000	-		29 657,32	9 520,22		
LES RESIDENCES DE L'ORLEANNAIS	2024	X Echéance constante	Résidence de l'Orléanais - ZAC du champ prieur 5617695	CDC Orléans	321 545,00	321 545,00	49,50	A	F	3,600	F	0,000	-		11 575,62	2 381,22		
LOGEMLOIRET	1996	X Echéance progressive	OPAC Loiret - Résidence Amélie	C.D.C. C.D.C.	565 433,40	74 704,02	3,58	A	F	3,500	F	3,450	-		2 577,28	24 274,22		
LOGEMLOIRET	2002	X Echéance constante	OPAC Loiret - logements centre-bourg	C.D.C. C.D.C.	93 498,66	73 324,55	27,08	A	F	4,200	F	4,200	-		3 079,63	1 422,84		
LOGEMLOIRET	2008	X Echéance constante	LOGEMLOIRET 25 logts-ZAC prieuré	C.D.C. C.D.C.	197 194,00	172 680,30	32,83	A	F	4,600	F	4,600	-		7 943,29	2 197,94		
LOGEMLOIRET	2008	X Echéance constante	LOGEMLOIRET 25 logts-ZAC Prieuré	C.D.C. C.D.C.	1 145 626,00	906 297,37	22,83	A	F	4,600	F	4,600	-		41 689,68	21 458,58		
LOGEMLOIRET	2002	X Echéance constante	OPAC Loiret - Logements centre-bourg	C.D.C. C.D.C.	393 675,58	181 413,03	9,17	A	F	4,200	F	4,200	-		7 619,35	14 970,46		
LOGEMLOIRET	2016	C	LOGEM LOIRET - 2 Logements rue du Bourg - Prêt 1-PLUS	C.D.C. C.D.C.	95 000,00	74 049,22	30,42	A	F	1,350	F	1,350	A-1		999,67	2 526,02		
LOGEMLOIRET	2015	X Echéance constante	LOGEM LOIRET 2 Logements rue du Bourg - Prêt PLUS01	C.D.C. C.D.C.	57 500,00	46 822,23	37,42	A	F	1,350	F	1,350	-		632,10	1 279,16		



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	Exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET	2015	X Echéance constante	LOGEM LOIRET Résidence les Tilleuls 7 logements Prêt PLUS01	C.D.C. C.D.C.	330 000,00	253 839,83	28,42	A	F	1,600	F	1,600	-			3 426,84	9 052,55	
LOGEMLOIRET	2015	X Echéance constante	LOGEM LOIRET Résidence les Tilleuls 7 logements Prêt PLUS01	C.D.C. C.D.C.	120 000,00	96 349,24	36,42	A	F	1,600	F	1,600	-			1 300,72	2 792,74	
VALLOGIS BATIR CENTRE	1998	X Echéance constante	BATIR CENTRE - clos du bourg	C.D.C. C.D.C.	304 898,03	98 257,15	5,92	A	F	4,300	F	4,300	-			3 074,16	12 239,82	
VALLOGIS BATIR CENTRE	1998	X Echéance constante	BATIR CENTRE - clos du bourg	C.D.C. C.D.C.	66 377,43	23 934,86	5,75	T	F	3,490	F	3,490	-			808,20	3 797,82	
VALLOGIS BATIR CENTRE	2011	X Echéance constante	BATIR CENTRE 5 Logements-locatifs HYPERION	C.D.C. C.D.C.	195 750,00	153 287,23	26,25	A	F	2,850	F	2,850	-			4 474,43	3 710,30	
VALLOGIS BATIR CENTRE	2009	X Echéance constante	BATIR CENTRE- ZAC du Prieuré-Clos de BREHNA	C.D.C. C.D.C.	298 440,00	206 072,20	23,67	A	F	4,600	F	1,850	-			3 812,34	6 898,66	
VALLOGIS BATIR CENTRE	2009	X Echéance constante	BATIR CENTRE- ZAC du Prieuré-Clos de BREHNA	C.D.C. C.D.C.	41 560,00	32 345,04	33,67	A	F	4,600	F	1,850	-			598,38	691,78	
VALLOGIS BATIR CENTRE	2012	X Echéance constante	BATIR CENTRE Acquisit°-foncière HYPERION	C.D.C. C.D.C.	39 250,00	33 797,15	36,25	A	F	2,850	F	2,850	-			976,91	480,14	
VALLOGIS BATIR CENTRE	2012	X Echéance constante	BATIR CENTRE Acquisit° foncière-Hypérior 1	C.D.C. C.D.C.	6 400,00	5 305,55	36,25	A	F	1,800	F	1,800	-			110,63	90,90	
VALLOGIS BATIR CENTRE	2012	X Echéance constante	BATIR CENTRE Logement-Hypérior 1	C.D.C. C.D.C.	14 300,00	10 740,94	26,25	A	F	2,050	F	2,050	-			226,23	294,71	
TOTAL GENERAL					9 445 782,39	7 809 671,82										170 788,65	157 410,58	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

S²LO

IV

BT.4

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 291 596,73
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	6,40	4,00	10,40
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,80	2,00	2,80
Adjoint administratif ppal 1ere cl	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Adjoint administratif ppal 2eme cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 1ere cl	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Rédacteur principal 2ème cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	0,00	13,00	12,30	7,00	19,30
Adjoint technique	C	7,00	0,00	7,00	6,80	7,00	13,80
Adjoint technique ppal 1ere cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 2eme cl	C	2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	1,50
Agent de maitrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		6,00	0,50	6,50	6,50	1,00	7,50
ATSEM Principal 1° cl.	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ATSEM Principal 2° cl.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social	C	0,00	0,50	0,50	0,50	1,00	1,50
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Auxiliaire de puériculture classe supérieure	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
 Reçu en préfecture le 19/03/2025
 Publié le 19/03/2025
 ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	AGENTS NON TITULAIRES	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,65	2,65	2,65	6,00	8,65
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine de 2ème classe	C	0,00	0,65	0,65	0,65	0,00	0,65
Assistant d'enseignement artistique ppal 1ere classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	6,00
Attaché Conserv. Patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		7,00	0,00	7,00	6,50	13,00	19,50
Adjoint d'animation	C	3,00	0,00	3,00	3,00	13,00	16,00
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	2,50	0,00	2,50
Animateur principal de 1° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		39,00	1,15	40,15	38,15	31,00	69,15

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	366	0,00	A 332-8-2	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	366	0,00	A 332-8-5	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	366	0,00	A 332-14	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	A 332-8-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	A 332-14	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	A 332-13	CDD
Adjoint technique	C	TECH	368	0,00	A 332-8-2	CDD
Agent social	C	S	366	0,00	A 332-14	CDD
Assistant d'enseignement artistique ppal 1ere classe	B	CULT	446	0,00	A 332-8-5	CDD
Assistant d'enseignement artistique ppal 1ere classe	B	CULT	446	0,00	A 332-8-2	CDI
Assistant d'enseignement artistique ppal 1ere classe	B	CULT	539	0,00	A 332-8-2	CDI
Rédacteur	B	ADM	377	0,00	A 332-8-2	CDD
Rédacteur principal 2ème cl	B	ADM	384	0,00	A 332-8-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

COMMUNE DE SEMOY - BUDGET COMMUNE - BP - 2025

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : ID : 045-214503088-20250311-18_25-BF
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 19/03/2025

Reçu en préfecture le 19/03/2025

Publié le



IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie de Semoy (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
19/06/2015 -	SEMDO	SA SEMDO	Société Française	1 616,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement Public	CCAS	25/09/1989		SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Boulangerie	18/10/2002		21450308800061	SPA	oui
	Superette	26/11/2002		21450308800079	SPA	oui
	Bureau de poste	01/02/2006		21450308800087	SPA	oui
	Bar tabac	26/09/2016		21450308800111	SPA	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	797 932,62	797 932,62
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 008 417,09	-1 008 417,09
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-210 484,47	-210 484,47

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	850 000,00	850 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-210 484,47	-210 484,47
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	639 515,53	639 515,53

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	166 000,00	166 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 259 074,38	1 259 074,38
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 093 074,38	1 093 074,38

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

S²LO
IV

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		166 000,00	I 166 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		166 000,00	166 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	166 000,00	166 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 259 074,38	III 1 259 074,38
Ressources propres externes de l'année (a)		190 004,38	190 004,38
10222	FCTVA	160 004,38	160 004,38
10226	Taxe d'aménagement (3)	30 000,00	30 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 069 070,00	1 069 070,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	23 000,00	23 000,00
28033	Frais d'insertion	500,00	500,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	4 000,00	4 000,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 000,00	4 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	9 250,00	9 250,00
281312	Bâtiments scolaires	2 200,00	2 200,00
28152	Installations de voirie	1 200,00	1 200,00
281533	Réseaux câblés	800,00	800,00
281534	Réseaux d'électrification	2 800,00	2 800,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 500,00	1 500,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 000,00	1 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	60 000,00	60 000,00
28161	Biens historiques et culturels immo.	500,00	500,00
28181	Installations générales, aménagt divers	12 000,00	12 000,00
281828	Autres matériels de transport	15 000,00	15 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	7 000,00	7 000,00
281838	Autre matériel informatique	15 000,00	15 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	9 250,00	9 250,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00	20 000,00
28185	Matériel de téléphonie	1 000,00	1 000,00
28188	Autres immo. corporelles	60 000,00	60 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	819 070,00	819 070,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/03/2025

Présenté par Le Maire (1),
A Semoy, le 11/03/2025Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
A Semoy, le 11/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

01- Laurent Baude, Maire	
02- Patricia Blanc, Adjointe au Maire	
03- Jean-Louis Ferrier, Adjoint au Maire	
04- Chahrazede BENKOU-NAVARRO, Adjointe au Maire	
05- Hervé LETOURNEAU, Adjoint au Maire	
06- Amandine Louis, Adjointe au Maire	
07- Philippe Ringuet, Adjoint au Maire	
08- Jean-Paul Legal, Conseiller municipal	
09- Elisabeth Gueyte, Conseillère municipale	
10- Olivier Morand, Conseiller municipal délégué	
11- Nathalie Rodrigues, Conseillère municipale	
12- Rabah Loucif, Conseiller municipal délégué	
13- Francis Rodrigues, Conseiller municipal	
14- Stéphanie Dardeau, Conseillère municipale	
15- Linda Loisel, Conseillère municipale déléguée	
16- Christelle Legendre, Conseillère municipale	
17- Sana Chenet-Chelda, Conseillère municipale	
18- Christophe SARRE, Conseiller municipal	
19- Hugo lemaître, Conseiller municipal	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**S²LOW

20- Robert Fenninger, Conseiller municipal	
21- Martine Aimé, Conseillère municipale	
22- Benoît JOUANNETAUD, Conseiller municipal	
23 - Jean-Luc INDIENNA, Conseiller municipal	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Semoy, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.